

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité – Médiathèque
JCG/CL
N° 2019-D-415

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA
MEDIATHEQUE L'ALPHA ET L'ASSOCIATION
ANGOUL'AIME JOUER - PRE-SALON DU JEU
D'ANGOULEME**

Le **PRESIDENT** de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION** de **GRANDANGOULEME**,

- **VU**, le code général des collectivités territoriales,
- **VU**, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au président modifiée
- **VU**, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Jacky Bouchaud en sa qualité de conseiller délégué membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée la convention de partenariat entre la médiathèque l'Alpha et l'association Angoul'Aime Jouer, 37 boulevard Colonel Campagne à Angoulême pour l'organisation du pré-salon du jeu d'Angoulême à l'Alpha.

Article 2 – La convention prévoit que l'association animera des activités ludiques au sein des locaux de la médiathèque du 29 au 31 octobre 2019 et en contrepartie, l'Alpha fournira le matériel (tables, chaises...).

Article 3 – GrandAngoulême prendra en charge les repas des animateurs dans la limite de 4 par jour, pour un montant de 183 € TTC. L'association interviendra à titre gracieux.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 15 octobre 2019

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **15/10/2019**
Publié ou notifié,
Le **16/10/2019**